

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF URBAN DEVELOPMENT
AND HOUSING

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 00041/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA
CAMPAGNE NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE : CONCOURS « VILLES
PROPRES » EDITION 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINHDU, EXERCICE 2022

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un (01) prestataire en vue d'appuyer le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain dans l'organisation de la campagne nationale d'hygiène et de salubrité dénommé Concours « Villes propres » édition 2022 (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent DAO sont contenues dans un (01) lot unique et seront confiées à un (01) seul prestataire privé qualifié pour de tels évènements.

Elles consisteront à :

- Organiser les réunions (en présentiel et/ou visioconférence) de lancement et de clôtures des différentes étapes du concours et apporter la logistique nécessaire (Gel hydro-alcoolique, masques et gants de protection, tests de température, badges des membres du Comité d'organisation du Concours et des participants, kits des participants) ;
- Assurer le suivi-évaluation du déroulement du concours (missions d'explication de la démarche et d'évaluation dans les villes, organisation des réunions du Secrétariat Technique) ;
- Apporter l'appui aux Communes pour la réalisation des activités d'hygiène et de salubrité (fourniture du matériel de nettoyage, indemnités, etc.) ;
- Assurer l'appui au fonctionnement du secrétariat technique, des comités régionaux et départementaux d'organisation ;
- Assurer l'appui logistique pour les différentes phases d'évaluation du Concours « Villes Propres » ;
- Communiquer autour de la Campagne Nationale d'Hygiène et de Salubrité (production des spots, achat d'espaces publicitaires, achat des plages d'antennes pour émissions radio et télévisées, fourniture et l'installation des banderoles, Roll up et affiches, etc...) ;

- Élaborer le rapport de la campagne et le guide de capitalisation et de pérennisation des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de salubrité à l'usage des Communes.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste ci-après, pré qualifiés à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt **N°00026/E/2/ASMI/MINH DU/2022 du 16 mai 2022. Il s'agit de :**

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	NSF CAMEROUN, SARL	BP : 20236 Yaoundé ; Tél : 696 10 96 58
2	EASY PRINT SARL	BP : 8300 Yaoundé; Tél : 699 62 93 78
3	STE SYNKRO SARL	BP : 15 631 Yaoundé; Tél : 694 08 49 09/679 16 48 53

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2022.

5. Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) de FCFA.**

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté à la **Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés Publics)** sise au **9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1** (en face de la Poste Centrale), **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la **Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés Publics)** sise au **9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1** (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance de versement au **Trésor Public** des frais d'acquisition du DAO, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) **FCFA.**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

9. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le Soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de l'offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation (ARMP). **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.**

10. Remise des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, **Service des Marchés du MINH DU (Bureau des Offres)** sis au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment Blanc aux Balcons Rouges)**, au plus tard le **19 juillet 2022 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 00041/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE
NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE : CONCOURS « VILLES PROPRES » EDITION 2022
(EN PROCEDURE D'URGENCE).
FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINH DU, EXERCICE 2022
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [19 juillet 2022] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- **5 MO pour l'Offre Administrative ;**
- **15 MO pour l'Offre Technique ;**
- **5 MO pour l'Offre Financière.**

Les formats acceptés sont les suivants :

- **Format PDF pour les documents textuels ;**
- **JPEG pour les images.**

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 12 du DAO), dont le montant est fixé à un million neuf cent mille (1 900 000) **FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà

de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des offres

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **19 juillet 2022 au plus tard à 14 heures** précises dans la salle de conférence de la CIPM/MINH DU sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100 points).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est **de quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

15. Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;*
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;*
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;*
- d) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;*
- e) N'avoir pas présenté un Chef de Mission BAC+3, en Suivi Evaluation des Projets ou en Génie rural, Génie Sanitaire et environnement (avec 05 ans d'expérience professionnelle), ayant participé à au moins deux (02) projets en suivi et évaluation ;*
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;*
- g) Non-conformité du modèle de soumission ;*
- h) Absence d'une pièce de l'offre financière ;*
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;*
- j) Présence des informations de l'offre financière dans les pièces administratives ou dans l'offre technique ;*

- k) *Présentation en nombre insuffisant ou uniquement en copie des offres ;*
l) *Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (soit 70 sur 100 points).*

15.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- A. *Personnel d'encadrement*.....30 points
B. *Moyens techniques et matériels*30 points
C. *Références* 20 points
D. *Plan de travail et méthodologie*.....20 points

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 sur 100 points et ayant satisfait tous les critères éliminatoires liées au dossier administratif et à l'offre technique.**

16. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès **de la Direction des Opérations Urbaines (Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage)**, Immeuble Ministériel N°1, Porte 03B02, aux heures ouvrables.

18.2. Pour toute dénonciation de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18.2. **Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.**

19. Additif de l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

YAOUNDE, le

Ampliations :

- MINMAP
- DG/ARMP
- CIPM-MINH DU
- CHRONO